

## Horaires de la station biométrique :

L'établissement d'un titre d'identité est **sur RDV**

selon les horaires ci-dessous :

Lundi	: 9h-11h
Mardi	: 9h-11h/14h45-17h15
Mercredi	: 9h-11h30
Jeudi	: 14h45-17h15
Vendredi	: 9h-11h/14h45-17h15

## Bibliothèque

Place de l'Eglise Notre-Dame

Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi	: 15h-18h
Mercredi	: 10h-12h / 14h-17h
Samedi	: 10h-12h

## Relais poste commerçant

Maison de la Presse - Mme CAMUS

06 Grande Rue - 72450 Montfort-le-Gesnois

## Centre LARES / France services

01 Place J. Moreau 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél.: 02.43.76.70.25

Lun. au vend. de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

## Ecole maternelle publique P. KERGOMARD

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

## Ecole élémentaire publique « Les Tilleuls »

Mme LECOURT : 02.43.76.70.85

## Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

## Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

## Médecin : appeler le 15

## Infirmier(e) de garde : Margot MONTAROU

Tél. : 06.72.28.23.84

## Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04

17 Rue du Haras - 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél. : 02.43.76.70.17

## Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est générale-ment célébrée* à Montfort :

► de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**

► de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

Presbytère de Montfort :

5 Place Notre-Dame - 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél. : 02.43.76.70.67

## Prêtre : Père François BAILLY

Permanences : Samedi de **10h00** à **12h00**

Pour contacter le prêtre :

**02.43.89.00.43** / [bailly-f@wanadoo.fr](mailto:bailly-f@wanadoo.fr)

## Messe à la résidence Amicie (17h)

## Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière

Tél : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h

Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

## Gendarmerie de Connerré

30 Avenue Carnot - 72160 Connerré

Tél : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h

les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

## Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur le site internet :

<http://sittellia.fr>

## Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 - [www.sylvorm.fr](http://www.sylvorm.fr)

## Horaires d'hiver à compter du 4 octobre 2021:

Lundi	: 14h-17h30
Mardi	: 9h-12h
Merc., vendredi	: 9h-12h/14h-17h30
Jeudi	: Fermé
Samedi	: 9h-12h/14h-17h30

Prochaines collectes : **25 février, 11 et 25 mars**

# Mairie de Montfort-le-Gesnois

**MAIRIE 02.43.54.06.06**

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi :	9h-12h
Mar, Jeud, Ven :	9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi :	9h-12h30

Site : <http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : [mairie@montfortleGesnois.fr](mailto:mairie@montfortleGesnois.fr)



**BULLETIN  
D'INFORMATION**

**N°06 du 11 février 2022**

## PLUi du Gesnois Bilurien

L'arrêt de projet du PLUi a été voté au conseil communautaire du 20 janvier dernier. Nous entrons désormais dans la phase de consultation des Personnes Publiques Associées (ex : conseil départemental, conseil régional, Bâtiments de France) qui va durer 3 mois.

L'enquête publique pour les habitants aura lieu courant mai. Nous vous tiendrons informés des dates exactes.

## Elections : vote par procuration

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le vote par procuration a été assoupli et répond à de nouvelles règles.

Un électeur peut désormais donner procuration à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune.

Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit.

## Attention

Pour établir la procuration, vous devez renseigner le numéro national d'électeur et la date de naissance de la personne à qui vous donnez procuration (mandataire).

Si vous faites une demande par formulaire Cerfa, vous devez également renseigner votre propre numéro national d'électeur.

Ce numéro est présent sur votre carte électorale, il peut aussi être retrouvé sur le service en ligne « [Interroger votre situation électorale](#) » disponible sur [Service-Public.fr](#)

## À savoir

Pour les élections 2022, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la brigade de gendarmerie en raison d'une maladie ou d'un handicap, vous pouvez demander à ce qu'un gendarme se déplace à votre domicile (ou dans un établissement spécialisé comme un Ehpad) pour établir ou résilier une procuration.

Vous pouvez faire cette demande par courrier, par téléphone, ou par courriel. Une simple attestation sur l'honneur doit être présentée. Aucun certificat médical ou autre justificatif écrit n'est exigé.

## Résilier une procuration donnée

Il est désormais possible de résilier une procuration établie sur le téléservice « [Maprocuration](#) ».

Vous devez ensuite vous présenter en personne devant un policier, un gendarme ou un agent du ministère des affaires étrangères pour faire valider cette demande de résiliation.

## Vérifier la procuration donnée ou reçue

Vous pouvez désormais vérifier que vous avez donné ou reçu une procuration sur le service en ligne « [Interroger votre situation électorale](#) ».

Il vous donne maintenant accès aux données relatives aux procurations que vous avez données ou reçues.

## Lancement du portail dédié aux élections en France

À l'approche des élections 2022, le ministère de l'Intérieur lance un nouveau portail internet : [elections.interieur.gouv.fr](http://elections.interieur.gouv.fr)

L'onglet « [Démarches](#) » centralise l'ensemble des démarches relatives aux élections en France : inscription ou vérification d'inscription sur les listes électorales, procurations, informations sur votre bureau de vote, etc.

Les rubriques « [Comprendre les élections](#) » et « [Les scrutins](#) » vous apportent des contenus pour comprendre par exemple, le rôle et la finalité démocratique du vote, comment sont encadrées les campagnes électorales, les différents types d'élections organisées en France, les modes de scrutin, la compétence des élus, etc.

Enfin un onglet « [Résultats](#) » vous permettra d'accéder aux résultats en direct des prochaines élections.

Vous pouvez également consulter les résultats des dernières élections ou consultations qui ont eu lieu.

### Permanences du conseiller numérique

Mis à disposition par le conseil départemental, Le Gesnois Bilurien dispose désormais d'un conseiller numérique. Il sera présent sur les communes selon un planning prédéfini. Il proposera des ateliers, des accompagnements ou des aides ponctuelles aux habitants du territoire afin d'améliorer leurs compétences numériques.

Lors de ses permanences, il offrira aux administrés un accompagnement pour :

- Les usages quotidiens du numérique : consulter un médecin, démarches administratives...
- Les usages citoyens : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants

### Permanences à la mairie de Montfort-le-Gesnois

- Jeudi 17 février : après-midi de 14h - 17h
- Jeudi 3 mars : matin de 9h - 12h
- A partir du mois d'avril : les semaines paires le mardi après-midi : 14h - 17h

### Cabinet paramédical : Arrivée d'une pédicure podologue

**Madame Annelise VERBRUGGE**  
13 bis rue du Haras  
72450 Montfort-le-Gesnois  
Tél. : 06.71.57.97.63



Pour prendre rendez-vous,  
n'hésitez pas à contacter  
Madame VERBRUGGE.

### 7Belle Famille

## 7Belle Famille, vous connaissez ?



Le samedi  
26 Février 2022

La coloco' de Bonnétable  
Vous accueille

De 14h à 17h :  
Un temps d'échange et  
documentaire sur l'habitat partagé  
+  
Visite de la maison

Sur Inscription SEULEMENT  
(masque + pass vaccinal)

Pour tous renseignements, nous contacter : 06 74 67 53 92, Rue CHALOPIN,  
fondatrice de l'association

Adresse : 02, rue des glycines 72110 Bonnétable

La Coloco Senior de Bonnétable  
C'est par ici

02, rue des glycines

Un court séjour vous permettra  
de tester  
Et un jour y habiter

Prenez contact au  
06 74 67 53 92

Appel à bénévoles

Vous avez du temps  
Vous souhaitez partager et transmettre  
votre savoir  
Vous souhaitez mettre vos compétences au  
profit d'une association

Rejoignez 7Belle Famille :  
Bricolage, Jardinage  
Participer à la vie associative

Contactez-nous au  
06 74 67 53 92

### Union Cycliste Montgessoise

## SUPER LOTO

Organisé par l'Union Cycliste Montgessoise

### MONTFORT LE GESNOIS

Salle polyvalente : 14h (ouverture des portes 11h)

Dimanche 20 février 2022

- 2 Bons d'achat de 500 €
- 1 Bon d'achat de 300 €
- 2 Bons d'achat de 200 €
- 2 Bons d'achat de 150 €
- 4 Bons d'achat de 100 €
- 4 Bons d'achat de 80 €
- 5 Bons d'achat de 60 €



4100€ en bons d'achat

PARTIES SPECIALES

- Bon d'achat 200 €
- Bon d'achat 100 €
- Bon d'achat 80 €

3 € : carton  
12 € : planche de 6  
16 € : 8 cartons  
20 € : planche de 12

LOTO PLUS

- Bon d'achat 100 €
- Bon d'achat 100 €
- Bon d'achat 150 €
- Bon d'achat 150 €
- Bon d'achat 200 €



Paiement CB accepté

Règles sanitaires en vigueur obligatoires

Loto Plus : 2 € bulletin, 5 € les 3  
Partie spéciale : 2 € carton 5 € les 3

TOMBOLA : Lots

BUVETTE et PETITE RESTAURATION

ANIMATION : ERIC

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

## SUPER LOTO

Organisé par l'Union Cycliste Montgessoise

### MONTFORT LE GESNOIS

Salle polyvalente : 20h (ouverture des portes 17h)

Samedi 05 mars 2022

- 2 Bons d'achat de 500 €
- 1 Bon d'achat de 300 €
- 2 Bons d'achat de 200 €
- 2 Bons d'achat de 150 €
- 4 Bons d'achat de 100 €
- 4 Bons d'achat de 80 €
- 5 Bons d'achat de 60 €



4100€ en bons d'achat

PARTIES SPECIALES

- Bon d'achat 200 €
- Bon d'achat 100 €
- Bon d'achat 80 €

3 € : carton  
12 € : planche de 6  
16 € : 8 cartons  
20 € : planche de 12

LOTO PLUS

- Bon d'achat 100 €
- Bon d'achat 100 €
- Bon d'achat 150 €
- Bon d'achat 150 €
- Bon d'achat 200 €



Paiement CB accepté

Règles sanitaires en vigueur obligatoires

Loto Plus : 2 € bulletin, 5 € les 3  
Partie spéciale : 2 € carton 5 € les 3

TOMBOLA : Lots

BUVETTE et PETITE RESTAURATION

ANIMATION : ERIC

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

### Familles de la Sarthe



#### RECRUTEMENT

#### AIDE À DOMICILE

Secteur BONNETABLE  
Secteur MONTFORT- CONNERRE  
Secteur LA FERTE-BERNARD

Tx Horaire entre 12,47 et 12,90 euros  
Travail 1 week-end/2  
Indemnités kms - Prime à l'embauche\*  
Dimanches & Jours fériés majorés à 45%

Envoyer CV + Lettre de Motivation à :  
recrutements.sad@gmail.com  
Tel : 02 43 39 75 32



CDD ou CDI de 104 à 140h/mois

#### VOS MISSIONS

- Aide à la toilette et habillage
- Entretien du logement et du linge
- Aide aux transferts, lever et coucher
- Réalisation des courses alimentaires
- Préparation et aide à la prise des repas
- Accompagnement aux activités de loisirs

#### PROFIL RECHERCHÉ

Diplôme dans le domaine de l'aide à Domicile ou expérience significative souhaitée

Vous souhaitez vous reorienter vers ce métier, nous proposons de vous former \*

Permis B et/ou moyen de locomotion

Pass Vaccinal obligatoire